

De la gare de Montereau à la gare de Montereau (30 km)

Ci-dessous est décrite une boucle au départ de Montereau empruntant successivement : le GR[®] 2, le GR[®] 11 E et le GR[®] 11.

Les randonnées suivantes sont possibles :

- de la gare de Montereau à la gare de Montereau : 30 km
- de la gare de Montereau à la gare de Villeneuve-la-Guyard (via Cannes-Ecluse) : 18 km
- de la gare de Montereau à la gare de Villeneuve-la-Guyard (via le GR[®] 11 E) : 20 km

De la gare de Montereau à Cannes-Ecluse

Balisage blanc-rouge

4 km – 1 h

CARTE IGN 2517 O

Montereau : Ville industrielle et port fluvial, située là où l'Yonne « faut », c'est-à-dire tombe dans la Seine. L'église Notre-Dame-et-Saint-Loup, du 14^e siècle, mérite une visite, ainsi que les deux ponts de pierre franchissant les deux rivières à leur confluent. C'est sur le pont franchissant l'Yonne que fut assassiné Jean sans Peur, duc de Bourgogne, en 1419, lors de la guerre des Armagnacs et des Bourguignons.

Gare de Montereau (trains pour Paris-Lyon et Laroche-Migennes) (zone 6)

En sortant de la gare, prendre à droite la rue Léo-Lagrange sur 1 km. Traverser la route dénommée quai de l'Yonne. Franchir la passerelle sur l'Yonne. Au pont de chemin de fer, suivre à gauche le GR[®] 2 qui passe sous les voies SNCF et longe chemin de halage. Après l'écluse, atteindre le pont de Cannes-Ecluse. Franchir l'Yonne et tourner à droite, rue André-Jazon, puis longer la voie ferrée, jusqu'à la rue du Gué. Tourner à gauche, puis passer sous les voies et emprunter à gauche la rue Désiré-Thoison.

Eglise du 13^e siècle qui fut la chapelle de l'ancien prieuré Saint-Georges. Le clocher a été édifié au 17^e siècle et reconstruit en 1848, tandis que l'église était entièrement remise à neuf en 1855 dans le style du 13^e.

De Cannes-Ecluse à l'accès à la gare de Villeneuve-la-Guyard

Balisage blanc-rouge

10 km – 2 h 30

CARTE IGN 2517 O et 2517 E

La rue Désiré-Thoison se prolonge par la rue Saint-Georges-de-la-Montagne, plus étroite. A la sortie du bourg, s'engager, toujours dans la même direction, dans la rue Haute qui devient, après les dernières maisons, un chemin herbeux. Il descend ensuite dans un petit bois.

Tourner à gauche puis à droite au poste d'aiguillage. Continuer tout droit en longeant la voie ferrée, jusqu'à la côte 60. Emprunter une petite route à droite, passer devant une petite entreprise (Bouteilles) puis traverser la N 6 à la cote 75,7 (*attention : circulation intense, carrefour dégagé*). Emprunter la route qui monte au château de La Brosse-Montceaux (18^e s) et prendre sur la droite. Passer devant la mairie, prendre à gauche une petite rue sur 200m, puis à gauche et à droite jusqu'à un carrefour (cote 93,2).

Prendre le chemin tout droit puis, 50 m plus loin, s'engager à gauche dans un sentier encaissé. En haut de ce sentier, continuer sur la gauche, couper la D 124 et poursuivre tout droit entre les vergers (à gauche, *belle vue sur les coteaux de la rive droite de l'Yonne*). Longer le mur du château, passer devant un court de tennis et laisser à droite l'allée privée (face à la grille du château).

Descendre par le chemin encaissé à droite puis, 500 m plus bas, à la croisée de chemins s'engager à gauche sur l'aqueduc de la Vanne sur 2 km environ.

A la demande de la Mairie de Paris, le balisage est interrompu.

A la belle saison, le terrain est tapissé de fleurs multicolores.

Après le bois, l'aqueduc subit une dénivellation importante, un regard de visite assez imposant le surplombe. Croiser un chemin transversal et continuer de suivre l'aqueduc sur 500 m. Traverser la D 156, monter à travers bois et trouver en haut de la côte, à la corne d'un bois, l'accès à Villeneuve-la-Guyard.

► Accès à la gare de Villeneuve-la-Guyard (ligne Paris-Lyon à Laroche-Migennes) (hors zone) 4 km – 1 h

De la gare de Villeneuve-la-Guyard au GR[®] 2 : De la gare, prendre l'avenue de la Gare, traverser la Grand-Rue pour emprunter la rue des Tilleuls. Tourner à droite, dans la rue des Promenades, puis à gauche pour passer ensuite sous la N 6.

Suivre, à gauche, un chemin parallèle à la D 156 qui s'infléchit ensuite à gauche dans la vallée de la Misère.

Tourner à droite, sur l'aqueduc, avant une ligne à haute tension.

On retrouve le GR[®] 2, 800 m plus loin.

**De l'accès à la gare de Villeneuve-la-Guyard à
la séparation avec le GR® 2
(départ du GR® 11 E)**

Balisage blanc-rouge

1 km – 15 mn

CARTE IGN 2517 O

Le GR® 2 prend à droite le chemin qui, à travers champs et vergers, conduit à la petite route de Saint-Agnan à Blanche. L'emprunter à droite jusqu'au hameau de Blanche. Là, prendre le premier chemin à gauche pour atteindre la lisière de bois de Gouet.

 point de départ du GR® 11 E (voir ci-dessous)

De la séparation avec le GR® 2 au GR® 11

Balisage blanc-rouge

9 km – 2 h 15

CARTE IGN 2517 O

Juste après le hangar, laisser partir le GR® 2 tout droit et suivre à droite la lisière du bois de Gouet. A la petite route, tourner à gauche jusqu'à la ferme de Malassise. Continuer en face sur le chemin pour atteindre, par le C 3, toujours tout droit, Montmachoux.

A la petite place, possibilité de monter à droite vers l'église pour le point de vue (aller-retour: 200 m).

Eglise Saint-Martin (inscrite à l'Inventaire des Monuments historiques) édifice rural à nef unique couverte de charpente ; retable d'autel et boiseries du 18^e.

Poursuivre sur la gauche par la rue de Villeneuve, puis à droite dans la rue de la Bavette et s'engager ensuite à gauche dans la ruelle du Puits. Continuer à droite au puits, puis en face par le sentier des Bourgets et enfin prendre à gauche la rue de la Petite-Vallée jusqu'à la D 28.


Suivre en face la route (chemin de Flagy) jusqu'à son extrémité (*vue sur Surville à droite*) et poursuivre toujours tout droit. Couper la D 219, continuer en face par le C 6, jusqu'au bois de Belle-Fontaine. Bifurquer dans le chemin de droite.

Un peu plus loin, monter à droite par le raidillon et suivre, à mi-côte, la sente à gauche jusqu'à une clairière (*vue sur Flagy, en contrebas, et sur Dormelles sur la droite*). Redescendre avec prudence.

Tourner à droite puis de nouveau à droite peu après, pour atteindre la D 120 (hôtel à Flagy (0,7 km, en suivant la D 120))

Suivre à gauche la D 120 puis s'engager juste après sur le chemin à droite. Poursuivre tout droit jusqu'à Noisy-Rudignon.

Suivre le chemin de l'Abreuvoir, puis à gauche la rue de la Petite-Fontaine. Tourner ensuite à gauche. A l'angle du petit bois, suivre à droite le terre-plein herbeux de l'aqueduc souterrain de la Vanne jusqu'à une intersection de chemins.

 fin du GR® 11 E ; jonction avec le GR® 11

Du GR[®] 11 à la gare de Montereau

Balisage blanc-rouge

6 km – 1 h 30

CARTE IGN 2517 O

Suivre à droite le GR[®] 11 longeant le bois du Belvédère et continuer la descente jusqu'à la D 120 E. La traverser, poursuivre en face (à gauche, vue sur le château de la Brosse) sur 2 km environ pour se diriger, après une ligne d'arbres discontinue (*trace d'une ancienne voie ferrée*), à droite vers la D 120. La suivre à gauche en empruntant son accotement droit (*route très fréquentée*) jusqu'à la D 403.

Prendre à droite, traverser la N 6 et, derrière le transformateur, s'engager par le premier chemin de gauche. Un peu plus loin, tourner à droite vers le château d'eau et couper une petite route.

A la croisée des chemins, s'engager à gauche puis, de nouveau à gauche, longer le collège Elsa-Triolet (rue Malik-Oussékine). Emprunter à droite la rue Albert-Gravé.

Au rond-point, prendre à gauche la rue de la Fontaine-des-Noues. Poursuivre tout droit au rond-point suivant (rue de la Prairie) pour passer sous les deux ponts ferroviaires. Rester sur cette route pour parvenir, après un autre rond-point et à droite, à la gare de Montereau (trains pour Paris-Lyon et Laroche-Migennes).